



Paris, le 11 juillet 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **A la suite de son inspection sur le site de SOCATRI (Vaucluse), l'ASN prend des mesures**

Dans la nuit du 7 au 8 juillet 2008, un incident s'est produit sur le site de la société SOCATRI. Un réservoir de la station de traitement des effluents uranifères (STEU) a débordé dans sa cuve de rétention. Celle-ci, en travaux, n'était plus étanche, ce qui a provoqué une pollution de l'environnement.

Jeudi 10 juillet 2008, quatre inspecteurs de l'ASN, accompagnés de deux experts de l'IRSN, ont procédé à une inspection approfondie de la station STEU. Ils ont notamment examiné les locaux, la chronologie des événements et les premières actions correctives prises par l'exploitant.

Les inspecteurs ont observé que les rejets à la Gaffière ont cessé.

Ils ont relevé les constats suivants :

- la mise en sécurité destinée à empêcher toute nouvelle pollution n'est pas complètement satisfaisante ;
- les conditions d'exploitation lors de l'incident présentaient des irrégularités par rapport aux dispositions réglementaires applicables ;
- la gestion de la crise par l'exploitant a montré des lacunes en matière d'information des pouvoirs publics.

Ces constats donneront lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui sera transmis à M. le Procureur de la République.

Le Collège de l'ASN s'est réuni ce matin pour prendre une [décision imposant à SOCATRI la suspension de l'arrivée d'effluents dans la station](#) de traitement à l'origine de la pollution et des mesures immédiates de mise en sécurité.

Le Collège de l'ASN a également pris une [décision prescrivant à SOCATRI la mise en place d'un plan de surveillance renforcée](#) comprenant notamment des analyses dans les rivières et la nappe phréatique environnantes dont les résultats seront régulièrement transmis à l'ASN.

La lettre de suite de l'inspection du 10 juillet sera prochainement mise en ligne sur le site Internet de l'ASN [www.asn.fr](http://www.asn.fr).

L'ASN réalisera prochainement une inspection afin de vérifier l'état de l'installation et l'application des mesures correctives.

L'incident est classé au **niveau 1** de l'échelle **INES**.

**Contact presse** : Charles-Antoine Louët, chef de la division de l'ASN de Lyon, 04 37 91 43 60, [charles-antoine.louet@asn.fr](mailto:charles-antoine.louet@asn.fr)

**Contact Presse** : *Évangelia Petit* 01 40 19 86 61 - [evangelia.petit@asn.fr](mailto:evangelia.petit@asn.fr)